

Déclaration liminaire FSU CHSCT-A du 9 avril 2020

Madame la présidente du CHSCT Académique,

Il y a 15 jours, lors de la première réunion de CHSCT depuis la fermeture des structures de l'EN, vous nous avez fait part de vos inquiétudes : inquiétude face à la charge de travail assumée par les personnels de l'académie, face à l'effacement des frontières entre vie personnelle et vie professionnelle, face à la fracture numérique et à la fracture sociale préexistante qui laissent au bord de la route une part non négligeable des élèves de notre académie, sans même insister sur la situation de la majorité des élèves de LP et des EBEP. Vous vous êtes interrogée à juste titre sur le sens de la continuité pédagogique.

Vos propos ont renforcé notre attente de changement dans la gestion de la crise : diminution de la pression parfois exercée par les managers locaux et les corps d'inspection et confiance envers les professionnels qui exclut l'ingérence au niveau des méthodes pédagogiques.

Force est de constater que la communication ne se traduit pas en actes partout. Et pour cause les propos ministériels entretiennent le « en même temps »

Force est de constater que dans un même courrier, les inspecteurs engagent les personnels à mesurer leurs efforts- ce que nous appelions de nos vœux- mais 3 phrases plus loin ils demandent à les amplifier, laissant place à la confusion et à l'incompréhension, voire ils ajoutent à la charge déjà lourde des professeurs principaux du 2nd degré, oubliant les conséquences des réformes qui étaient en train de se mettre en place et le surcroît de travail pour les personnels.

Dans cette logique, le ministère a reconnu aux personnels le droit au repos pendant les congés, ce que vous nous avez confirmé encore hier en CTA, mais dans la même vidéo il décrète les vacances apprenantes en sollicitant les personnels pour effectuer des stages de remédiation voire pour poursuivre l'accueil en établissement pendant les congés (alors que les communes devaient prendre le relai pour ces temps hors scolaire)

Au niveau académique, les professeurs de LP sont appelés à redoubler de travail en créant des capsules pour une chaîne privée régionale.

Vous rappeliez que le dialogue social était indispensable et devait être préservé malgré la crise mais la FSU n'a pas obtenu les réponses aux demandes d'informations envoyées préalablement à l'instance, ni pendant l'instance ni après celle-ci malgré nos relances.

A ce titre, nous rappelons que cette instance ouvre des droits aux représentants des personnels que nous sommes : droit d'obtenir toutes les informations chiffrées et qualitatives relatives à la santé, la sécurité et les conditions de travail. Nous demandons que le rectorat nous fournisse les informations demandées (informations que vous possédez déjà ce qui n'alourdira pas la charge des services fortement éprouvés eux

aussi). Nous demandons également que les délais de publication de nos avis ainsi que les réponses de l'administration soient réduites à leur strict minimum en raison du contexte d'urgence sanitaire.

EN ce qui concerne l'accueil des enfants de personnels indispensables à la gestion de la crise, vous avez rappelé en écho aux propos ministériels que les services se conformaient aux préconisations médicales, justifiant ainsi l'absence de mise à disposition d'EPI pour les personnels travaillant in situ. Notre fédération a dès le 16 mars dénoncé la communication ministérielle qui, sous couvert de prétendues recommandations médicales, visait en fait à masquer le manque de moyens -manque provoqué par la politique d'austérité budgétaire qui a prévalu sur les besoins sanitaires comme sur les besoins en terme de services publics. Le discours a partiellement changé et il est impossible aujourd'hui de soutenir que les masques ne sont pas utiles. Pour autant, l'institution reconnaîtra-t'elle son erreur en reconnaissant les personnels qui assurent un service en école ou établissement et qui contractent le virus en accident de service? C'est un vœu que la FSU réitère à nouveau.

Enfin, la FSU sera extrêmement vigilante quant aux « conditions requises » pour la reprise des cours ou le retour dans les structures de l'éducation nationale quand ils auront lieu. Elle veillera à ces « conditions » ne soient pas réduites à une coquille quasiment vide qui mettrait en danger la santé et la sécurité des personnels.

Alors oui, Mme la présidente du CHSCT académique, la FSU sera constructive, force de propositions et dans le dialogue, mais il est de notre devoir d'organisation syndicale d'être exigeant sur la protection de tous les personnels, leur santé et leurs conditions de travail. La qualité du service public ne peut être effective qu'en menant une réflexion sur les points forts et les difficultés rencontrées afin de prévenir les risques professionnels, et d'améliorer les conditions d'exercice dans un souci de prévention et d'apaisement de toute tension pour l'ensemble des personnels de la communauté éducative.